

Mourad Ouchichi

Clientélisme et prédation en Algérie : Secteur public vs secteur privé

MECAM Papers | Number 09 | December 3, 2024 | <https://dx.doi.org/10.25673/117613> | ISSN: 2751-6482

Ce papier a pour objectif de mettre en exergue l'articulation originelle entre le secteur public et le secteur privé dans une économie rentière régulée, non pas par les lois du marché mais administrativement, par un régime politique autoritaire comme c'est le cas en Algérie. Dans ce sens, on avance les questions suivantes : Comment expliquer cette situation ? Et quel est son impact sur le fonctionnement, notamment du secteur privé dans ce pays ?

- Notre réflexion repose sur l'hypothèse que l'économie algérienne n'obéit pas dans son fonctionnement aux lois du marché mais aux injonctions administratives de l'Etat. Le régime politique né de l'indépendance en 1962 est de type autoritaire faisant des ressources économiques un levier politique pour les élites dirigeantes afin de se maintenir au pouvoir et pour utiliser les ressources de l'Etat à des fins personnelles.
- A défaut d'un espace public permettant l'expression des intérêts contradictoires de la société civile et délimitant les frontières entre cette dernière et le système politique, l'économie dans son ensemble est détournée à des fins politiques et dans l'intérêt immédiat de l'élite dirigeante.
- Comme résultat, les secteurs public et privé font objet de prédation systématique de la part du personnel politique du régime. Cela fait perdre aux capitaux leurs rentabilités et à l'économie sa productivité condamnant le pays dans sa dépendance de la rente pétrolière pour ses entrées en devises et du marché international pour ses approvisionnements.

CONTEXTE

En opposition au secteur privé, le secteur public est défini dans la théorie économique par rapport à la propriété juridique du capital : ses moyens de production appartiennent à la collectivité à travers l'Etat, et ceux du secteur privé sont entre les mains des entrepreneurs, membres de la société civile. La distinction entre les catégories du « public » et du « privé », inspirée de l'expérience occidentale, semble insuffisante pour rendre compte de la réalité de la plupart des pays dont le processus de construction de l'Etat a emprunté des voies différentes de celles qu'a connues le monde occidental.



L'ALGÉRIE DITE SOCIALISTE : UN SECTEUR PRIVÉ À L'OMBRE BIENFAITRICE DE L'ÉTAT

Au lendemain de l'indépendance en 1962, quand bien même le nouveau système économique en place s'inspirait officiellement du socialisme avec un secteur public fort, le secteur privé algérien continuait à exercer et à prospérer, mais essentiellement dans le commerce et la spéculation. Ainsi, comme le souligne Dahmani (1999 : 13), « la spéculation économique et financière constituent les deux caractéristiques marquant la bourgeoisie algérienne bien des années après l'indépendance ».

En raison du contexte de son émergence et son évolution les intérêts du secteur privé algérien étaient intimement liés à ceux du personnel politique de l'Etat (Ouchichi 2011). De par sa nature commerçante et spéculative, le secteur privé algérien n'était pas, comme on pourrait le supposer, un moyen par lequel la société civile créait sa richesse. Il était une sorte de concession, une « faveur » de la classe politique attribuée à certaines personnes privées triées sur le volet, notamment en fonction de leur proximité avec le régime en place. En outre, il est important de souligner que le secteur privé algérien n'était pas uniquement lié à l'Etat par ses liens avec le personnel politique du régime, mais également aux marchés publics que contrôlait l'Etat, en plus de la position de monopole que lui offrait la protection du marché national de la concurrence étrangère.

Au début des années 1980, l'économie algérienne va connaître une mutation significative. La nouvelle équipe dirigeante mit fin à la stratégie dite de développement par les industries industrialisantes des années 1970. Le contexte national et international aidant, elle se lance dans un processus de restructuration/déstructuration du secteur économique public avec penchant net pour la consommation au détriment de l'investissement. Cette orientation va se matérialiser par l'apparition d'un nouveau discours sur le secteur privé qui est dorénavant appelé à jouer un rôle plus important dans le projet d'édification nationale et sur la nécessité de mettre en place un nouveau cadre juridique à cet effet.

La crise financière qu'a connue le pays suite à la baisse drastique des prix internationaux des hydrocarbures en 1986 va marquer un tournant majeur dans l'évolution du secteur privé algérien. Profitant du développement du marché informel provoqué par le recul des investissements publics et des pénuries récurrentes suite à l'amenuisement des moyens financiers de l'Etat, les entrepreneurs privés vont ramasser des sommes colossales par la spéculation. Le projet d'autonomie des entreprises publiques et la libéralisation partielle du secteur agricole initiés en 1987 visent, à juste titre, la réduction de l'ingérence politique dans la gestion du secteur économique public. La raison en est que cette ingérence avait conduit aux déficits des entreprises publiques et au développement de l'économie informelle au profit du privé en complicité et en « association » avec le personnel politique de l'Etat. Deux années après le contre-choc pétrolier de 1986, les émeutes d'octobre 1988 éclatent et marquent un tournant historique dans la vie politique et économique algérienne.

L'ALGÉRIE DITE LIBÉRALE : LA NAISSANCE D'UNE OLIGARCHIE PRIVÉE

Les événements d'octobre 1988 ont inéluctablement accéléré le rôle prépondérant du secteur privé dans la sphère économique et politique. En abandonnant le choix dit socialiste, la Constitution de 1989 octroie le droit au patronat de s'organiser en tant que groupe social. Le nouvel arsenal juridique abolit la distinction entre les secteurs public/privé (national et étranger) et mit fin au monopole de l'Etat sur le commerce extérieur.

Les accords avec le Fonds Monétaire International de 1994 à 1998 vont accélérer ce mouvement de libéralisation et d'ouverture économique, marqué notamment par le désengagement de l'Etat de la sphère économique et la mise en place d'une politique de privatisation du secteur d'Etat. Cette privatisation est considérée d'ailleurs, par plusieurs auteurs, comme un processus de prédation (Belalloufi 2012 ; Dahmani 1999 ; Hachemaoui

2013 ; Ouchichi 2011 ; Tlemçani 1999). Ainsi, de nouveaux monopoles se sont constitués dans la sphère marchande et des fortunes colossales se sont formées.

La prise de pouvoir du président Abdelaziz Bouteflika en avril 1999 ouvre une nouvelle ère pour le capital privé en Algérie, d'autant plus qu'elle coïncide avec une embellie financière jamais égalée. En effet, l'Algérie consacre entre 2001 et 2019 près de 1.000 milliards USD à des investissements publics, dont le secteur privé a capté une bonne partie. Les réformes engagées et les plans de relances économiques ont permis le renforcement d'un secteur privé dominé par une nouvelle classe d'entrepreneurs : les oligarques. Il s'agit d'un secteur privé qui a grandi de manière exponentielle, à l'ombre de la commande publique et des privilèges. Certains parmi ces entrepreneurs n'avaient aucune expérience de l'entreprise (Haddad, Tahkout...), d'autres se sont renforcés en diversifiant leurs investissements (Benamor, Metidji, Benhamadi...). Cette phase s'est caractérisée par un comportement nouveau de cette classe d'entrepreneurs qui osent afficher leurs richesses de manière ostentatoire et assument publiquement leurs accointances avec les hommes politiques, créent des médias écrits et audio-visuels et n'hésitent pas à s'engager dans la vie politique (Djabi, Larabi et Boudra 2022 : 24).

Aucun créneau juteux, aucune opportunité d'affaires, aucun business florissant n'échappe au cercle d'hommes d'affaires proches de l'entourage présidentiel. Cette prédation généralisée des ressources économiques du pays avec tout ce que cela génère comme corruption et développement des inégalités est parmi les facteurs principaux du déclenchement du mouvement populaire du 22 février 2019 (Ouchichi 2023). Le pouvoir du patronat privé et des oligarques a été stoppé momentanément grâce à la pression de ce Hirak populaire, qui a donc pris pour cible l'accointance entre l'argent et le politique. Le centre du commandement de l'armée a d'ailleurs profité de ces revendications populaires pour se réapproprier une partie du pouvoir enlevée au capital privé.

Les procès intentés aux oligarques en plein Hirak populaire ont montré l'ampleur de la rapine. Par exemple, les enquêteurs ont révélé une partie des sommes détournées par le groupe Entreprise des travaux routiers, hydrauliques et bâtiments (ETRHB) appartenant au président du Forum des chefs d'entreprises, Ali Haddad. Les conclusions de l'enquête préliminaire ont fait état de révélations hallucinantes : « l'on apprend que depuis l'année 2000, coïncidant avec l'arrivée de Bouteflika jusqu'à 2019, le groupe ETRHB a bénéficié de 124 marchés publics (dont la plus grande partie entre 2012 et 2018), d'un montant de 78 410 milliards de centimes [plus de 6 millions d'euros, selon le taux de change, n.d.l.r.] » (Tlemçani 2020). Ce genre de pratique n'est pas uniquement le propre d'un petit groupe, mais touche l'essentiel du patronat privé algérien « sélectionné » sur des critères d'allégeance politique et du clientélisme.

Toutefois, les recompositions politiques post élections présidentielles du 12 décembre 2019 intègrent encore une fois ce patronat privé dans l'équation politique du régime. En fait, le régime, qui a perdu son hégémonie politique sur la société suite au Hirak populaire, ne peut que sceller un autre pacte d'alliance avec le patronat, non dans une perspective d'une libéralisation économique, mais, encore une fois, afin de se maintenir au pouvoir au détriment de la volonté populaire.

Comme il a été souligné au début de cette réflexion, cette situation montre, de manière éclatante, cette articulation originelle entre le pouvoir politique et le secteur privé à travers les marchés publics. Cela n'est, à l'évidence, possible que grâce au monopole de l'Etat de la rente pétrolière et des mécanismes de sa distribution sur des critères politiques.

REMARQUES RÉCAPITULATIVES : SOCIÉTÉ CIVILE ET ESPACE PUBLIC

La position des secteurs public et privé algériens par rapport au pouvoir d'Etat est assez particulier et complexe. Malgré leurs différences en termes d'identité juridique,

nous avons pu démontrer qu'ils rentraient tous les deux dans la stratégie politique du régime et participaient au renforcement du pouvoir de la classe politique au détriment de la société civile. En Algérie, pour des raisons historiques, l'appareil d'Etat a toujours été considéré comme un patrimoine semi-privé mis au service du groupe politique qui était à ses commandes. Dans ce cas de figure, les ressources économiques ont été l'objet de toutes les convoitises.

Le secteur économique public en Algérie n'a pas uniquement été une partie de l'espace public exprimant le désir de la collectivité de ne pas « marchandiser » certains secteurs ou activités, il a été conçu comme un moyen d'assimilation de la société civile à la classe politique. Son rôle était d'assurer un revenu « étatique » aux citoyens, auxquels il était par ailleurs interdit de prendre une initiative économique en dehors de l'Etat. La mission du secteur public était en quelque sorte de « fonctionnariser » l'ensemble de la société. Il est vrai que tant qu'un individu dépend de l'Etat pour sa subsistance, le moyen existe pour faire taire en lui toute velléité de contestation. Dans ce sens, l'Etat algérien a aussi assigné au secteur public l'objectif, non déclaré, de le prémunir de l'opposition des contre-pouvoirs qui risquaient de lui faire ombrage, en premier lieu le pouvoir entrepreneurial et le pouvoir syndical. Sa raison d'être n'était donc pas, comme on pourrait le croire, de suppléer un secteur privé « défaillant » et/ou incapable de réaliser une stratégie de développement, mais plutôt d'empêcher qu'il ne se forme une société civile autonome de l'administration d'Etat.

Par ailleurs, le secteur public algérien, faute d'un Etat de droit pour protéger l'espace public, fut l'objet de multiples formes de détournement. En plus de son détournement de sa vocation première pour servir les intérêts immédiats du régime politique, le secteur public, était exposé en permanence aux ponctions diverses – aux prédatons à vrai dire – de la part de plusieurs forces sociales, notamment celles liées au personnel politique occupant des positions supérieures dans l'Etat. Détourné de sa vocation économique au profit d'une entreprise de légitimation politique, exposé aux multiples ponctions faute d'un Etat de droit protégeant l'espace public, le secteur public algérien n'a eu comme perspective que son déficit budgétaire.

D'un autre côté, le secteur privé, au lieu d'être théoriquement un facteur d'émancipation de la société civile, a participé à la consolidation du caractère autoritaire du régime en raison de ses liens avec les élites dirigeantes de l'Etat. Car, en dernière instance, les opérateurs économiques privés ont bien compris que l'accumulation de leur capital ne peut se faire qu'au détriment des aspirations démocratiques et sociales du peuple algérien.

Nous constatons bien que pour les multiples raisons qu'on vient de présenter, la division classique de la sphère économique en secteur privé et secteur public, transposée mécaniquement à l'économie algérienne, risque d'être problématique en raisons notamment du détournement de l'espace public et son occupation exclusive par le régime politique.

BIBLIOGRAPHY

- Belalloufi, Hocine (2012), *La démocratie en Algérie : Réforme ou révolution ? Sur la crise algérienne et les moyens d'en sortir*, Alger : APIC et Lazhari Labter.
- Dahmani, Ahmed (1999), *L'Algérie à l'épreuve : Economie politique des réformes 1988–1997*, Alger : Casbah Editions.
- Djabi, Nacer, Samir Larabi et Abdelkrim Boudra (2022), *Algérie : Le mouvement syndical dans le secteur privé. Etat des lieux, acteurs et perspectives*, Alger : Friedrich-Ebert-Stiftung, <https://library.fes.de/pdf-files/bueros/algerien/19030.pdf> (24.04.2024).
- Hachemaoui, Mohammed (2013), *Clientélisme et patronage dans l'Algérie contemporaine*, Paris : Karthala.

- Ouchichi, Mourad (2011), *L'obstacle politique aux réformes économiques en Algérie*, Thèse de doctorat ès Sciences Politiques, Université de Lyon 2, <https://www.theses.fr/2011LYO20067> (24.04.2024).
- Ouchichi, Mourad (2023), *Les dynamiques socio-économiques du Hirak Algérien : Un facteur souvent ignoré*, Extractivism Policy Brief 9, Universität Kassel et Philipps Universität Marburg, <https://kobra.uni-kassel.de/handle/123456789/15099> (24.04.2024).
- Tlemçani, Rachid (1999), *Etat, bazar et globalisation : L'aventure de l'infitah en Algérie*, Alger : El-Hikma.
- Tlemçani, Salima (2020), *Affaire Ali Haddad, patron de l'ETRHB : Les révélations ahurissantes de l'enquête préliminaire*, El Watan 27 janvier, <https://algeria-watch.org/?p=73157> (11.11.2024).



À PROPOS DE L'AUTEUR

Mourad Ouchichi est docteur en sciences politiques de l'Institut des sciences politiques de Lyon et enseignant-chercheur à l'Université Abderrahmane-Mira de Béjaïa. En tant qu'économiste et politologue, il est spécialisé dans les questions de développement liées aux institutions politiques et économiques. Ses travaux portent sur les pays à économie rentière, notamment ceux d'Afrique du Nord. Il s'intéresse particulièrement aux études comparatives de la sociologie des pratiques économiques des Etats. En 2023/2024, il était boursier à court terme du MECAM dans le champ de recherche interdisciplinaire « Ressources et durabilité » du centre.

E-Mail : ouchichimourad@gmail.com

IMPRINT

The MECAM Papers are an Open Access publication and can be read on the Internet and downloaded free of charge at: <https://mecam.tn/mecam-papers/>. MECAM Papers are long-term archived by MENALIB at: <https://www.menalib.de/en/vifa/menadoc>. According to the conditions of the Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International Public License, this publication may be freely reproduced and shared for non-commercial purposes only. The conditions include the accurate indication of the initial publication as a MECAM Paper and no changes in or abbreviation of texts.

MECAM Papers are published by MECAM, which is the Merian Centre for Advanced Studies in the Maghreb – a research centre for interdisciplinary research and academic exchange based in Tunis, Tunisia. Under its guiding theme "Imagining Futures – Dealing with Disparity," MECAM promotes the internationalisation of research in the Humanities and Social Sciences across the Mediterranean. MECAM is a joint initiative of seven German and Tunisian universities as well as research institutions, and is funded by the German Federal Ministry of Education and Research (BMBF).

MECAM Papers are edited and published by MECAM. The views and opinions expressed are solely those of the authors and do not necessarily reflect those of the Centre itself. Authors alone are responsible for the content of their articles. MECAM and the authors cannot be held liable for any errors and omissions, or for any consequences arising from the use of the information provided.

Editor: Dr. habil. Steffen Wippel

Editorial Department: Petra Brandt, Dr. Asma Maaoui

Merian Centre for Advanced Study in the Maghreb (MECAM)

27, rue Florian, ISEAHT – Borj Zouara 1029 Tunis, Tunisia

<https://mecam.tn>

mecam-office@uni-marburg.de



ميكام
مركز ميربان
للدراسات المتقدمة
في المنطقة المغاربية



MECAM
Merian Centre
For Advanced Studies
In The Maghreb